

Feuille N° 6 – Novembre 2011

## **Paroisses : à votre service !**

Prêtres modérateurs, doyens, le service musique est à votre disposition pour toute action de formation ou d'apprentissage de chants liturgiques en relais, paroisse, ou en doyenné.

## **La commission musique : une des missions et composition**

La commission musique, en ce qui concerne le chant liturgique, a deux objectifs principaux :

- Former les acteurs du chant liturgique : choix des chants, mise en œuvre musicale, participation à la liturgie.
- Mettre en place progressivement un fond commun de chants liturgiques pour favoriser l'expression la plus juste et la plus belle de la foi à travers le chant et la musique.

Composition actuelle :

- Chantal Renié : responsable de la commission.
- Muriel Groz : organiste.
- Charlotte Rulh : flûtiste (professeur de flûte).
- Gérard Berthaud : chef de chœur de la chorale Saint Christophe à Eybens.
- Henri Grenard : assistant de la responsable de la commission.
- Jean-Marie Hadrot : représente le secteur viennois pour la musique liturgique.
- Jean-Jacques Richaud : chef de chœur du chœur mixte de la cathédrale et de la chorale Saint Pierre de Grenoble.

## **Le chœur diocésain : en route !**

Il y a déjà un certain temps que certains d'entre vous l'attendent : le chœur diocésain se met en route !

Objectif : préparer les grandes célébrations (Appel décisif, messe chrismale, ordinations, événements diocésains)

- journée de lancement : nous nous retrouverons le **samedi 4 février 2012 de 10h00 à 16h00** à la maison diocésaine, à Grenoble.
- Répétition pour la messe chrismale : mardi 27 mars 2012 à 20 h à la Maison Diocésaine.

D'autres dates et lieux seront donnés ultérieurement.

## **Calendrier des événements diocésains : une année très Viennoise !**

Voici les dates à noter en priorité dans vos agendas : tous les chanteurs et instrumentistes sont invités à participer activement par leur art à la mise en œuvre de célébrations priantes et chantantes.

- Jeudi 19 janvier 2012, 20h30, Centre Œcuménique Saint Marc, rue Malherbe : veillée de prière pour l'unité des chrétiens. Répétition de chants sur place le lundi 16 janvier à 20 h.
- Samedi 4 février 2012, de 10h à 16 h Salle Philippine Duchesne, maison diocésaine : mise en route du chœur diocésain.
- Mardi 3 avril, 18h30 : Messe chrismale. (Répétition le 27 mars –voir ci-dessus)
- Dimanche 26 février, 15h30 à la Cathédrale de Vienne : Appel décisif de catéchumènes.
- Dimanche 13 mai à Vienne : journée de rassemblement des chanteurs liturgiques.
- Dimanche 24 juin, l'après-midi, à la Cathédrale de Vienne : ordinations diaconales et presbytérales.
- Samedi 22, dimanche 23 septembre : pèlerinage diocésain à N.D. de la Salette.

## Formations

### 1 - Formation à l'animation des chants –pour débutants- : 3 samedis matin de 9h00 à 12h00

- Samedi 3 mars 2012
- Samedi 10 mars 2012
- Samedi 17 mars 2012

Le lieu sera défini en fonction de la paroisse d'origine des participants.

Inscription auprès de Chantal Renié – 06 65 53 71 07 – ou par mail au service musique.

### 2 - Formation à la psalmodie : deux journées au choix, organisées par le diocèse d'Annecy

- Samedi 21 janvier 2012 de 9h00 à 16h30 au Centre St Jean XXIII, 10 chemin du Bray, 74940 Annecy-le-Vieux ou
- Lundi 6 février 2012 de 9h00 à 16h30 au Couvent des Sœurs de La Roche, 247, rue Sr Jeanne-Antide Thouret – 74800 – La Roche sur Foron

Programme : Apprendre des hymnes, se familiariser avec la psalmodie des psaumes, prier et chanter ensemble, apprendre à utiliser des outils utiles pour des célébrations de la Parole ou de la Liturgie des Heures.

Deux groupes de niveau. Inscriptions avant le 20 décembre 2011.

Tous renseignements à l'adresse [cml@diocese-annecy.fr](mailto:cml@diocese-annecy.fr) et bulletin d'inscription sur le site du diocèse d'Annecy :

[http://www.diocese-annecy.fr/rubriques/haut/agenda/formation-a-la-psalmodie/event\\_view](http://www.diocese-annecy.fr/rubriques/haut/agenda/formation-a-la-psalmodie/event_view)

### 3 – Stage de formation à l'animation des chants – été 2012

Les responsables musique des 8 diocèses de la Province organisent pour la 3<sup>ème</sup> année un stage de formation à l'animation des chants, du 1<sup>er</sup> au 6 juillet. Précisions dans la prochaine feuille info-musique.

## Un beau texte

Au souffle ardent de celui qui vient,  
que passe encore sur le monde ancien  
le chant nouveau que chantait Marie,  
le chant des pauvres que Dieu choisit !

Un long mépris les tenait captifs,  
mais Dieu en eux reconnaît son Christ !  
Le Fils de l'homme avec eux fait corps,  
il boit leur coupe et détruit leur mort !

Ouvrez vos cœurs au combat de Dieu,  
l'Agneau viendra y jeter son feu ;  
dépouillez-vous car le temps est court,  
suivez la voie qu'a tracée l'amour.

Vos biens retiennent vos mains liées,  
ne gardez rien, vous serez comblés ;  
il faut tout perdre et laisser monter  
le chant nouveau que chantait Marie.

*Ce poème, proposé par la C.F.C  
(Commission Francophone Cistercienne),  
a été mis en musique par Doreen Potter ;  
il porte les références E 146 ou CNA 364.*

## Concert

L'Ensemble Vocal Stravaganza et l'Ensemble Baroque du Léman, sous la direction d'Yves Rassendren, donneront en concert l'Oratorio de Noël de J.S. Bach dans sa version intégrale, les **jeudi** 15 et **vendredi** 16 décembre à 20h en l'église Saint-Jean de Grenoble.

De la part de Jean-Michel Missiaen

## Infos commission musique : Le SECLI

A transmettre à l'économe paroissial :

Le **SECLI**, Secrétariat des Éditeurs de Chants pour la Liturgie, gère les droits de reproduction graphique, pour le compte des éditeurs membres, des chants utilisés dans les célébrations liturgiques, la catéchèse et l'éducation chrétienne.

Par respect pour les compositeurs et auteurs, il est impératif que les paroisses se mettent en règle avec le SECLI. La cotisation au SECLI autorise la reproduction et la diffusion des partitions pour la liturgie au sein des paroisses et mouvements.

Le calcul des cotisations est fonction du nombre de pratiquants. Voici la fiche d'inscription.

## FICHE D'INSCRIPTION AU SECLI

**Si vous désirez devenir forfaitaire,**

**vous voudrez bien remplir cette fiche et la renvoyer avec votre règlement :**

SECLI  
Abbaye Sainte Scholastique  
**81110 DOURGNE**

**NOM DE LA PAROISSE OU DE LA COMMUNAUTE RELIGIEUSE :**

**ADRESSE :**

**CODE POSTAL :**

**VILLE :**

**CALCUL DU MONTANT :**

<b>Nb de pratiquants</b>	<b>Somme demandée</b>
moins de 100	25 €
de 100 à 150	50 €
de 150 à 200	75 €
de 200 à 250	100 €
de 250 à 300	125 €
de 300 à 350	150 €
de 350 à 400	175 €
de 400 à 450	200 €
de 450 à 1000	250 €
de 1000 à 1500	300 €
de 1500 à 2000	400 €
de 2000 à 2500	500 €
de 2500 à 3 000	600 €
de 3000 à 4 000	700 €
plus de 4000	1000 €

Pour les **communautés religieuses et les chorales extra-paroissiales**, le forfait est de **3 €** par membre.

Pour les **établissements scolaires**, il est de **30 €** par établissement

Chantal Renié – Service musique - Maison Diocésaine  
12 place de Lavalette - 38028 Grenoble Cedex 1  
Tél. 04 38 38 00 62 le mardi et le jeudi  
E-mail : [musique@diocese-grenoble-vienne.fr](mailto:musique@diocese-grenoble-vienne.fr)